

Criminologie 1983, *Les femmes et la justice pénale*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 130 pages

Rachel Grondin

Volume 15, numéro 1, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059573ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059573ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Grondin, R. (1984). Compte rendu de [Criminologie 1983, *Les femmes et la justice pénale*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 130 pages]. *Revue générale de droit*, 15(1), 181–181. <https://doi.org/10.7202/1059573ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1984

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

BIBLIOGRAPHIE

CRIMINOLOGIE 1983, *Les femmes et la justice pénale*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 130 pages.

Le deuxième numéro de la revue Criminologie 1983 est consacré entièrement à une réflexion sur les femmes et la justice pénale à notre époque. Comme c'est la formule habituelle dans cette série, ce volume est un recueil de plusieurs articles sur un même thème mais sous divers aspects de la criminologie. Dans le cas présent, treize auteurs, toutes des femmes, et pour la plupart rattachées à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, ont écrit neuf articles portant sur les femmes et la justice pénale. Dans son ensemble, ce numéro thématique d'inspiration féministe présente au lecteur diverses formes d'inégalité entre les hommes et les femmes à l'intérieur du système de justice pénale.

Plusieurs sujets sont abordés, permettant ainsi l'examen de ce thème sous différents angles. Ainsi, on traite de la condition juridique des femmes, de la criminalité des femmes et des adolescentes, de l'agression et la délinquance chez l'adolescente, des femmes face au pouvoir et au crime en Pologne, des problèmes de l'intervention des femmes et de la justice pénale, des femmes comme victimes en droit pénal, des services aux femmes dans le système de justice et plus en particulier de la Maison Thérèse Casgrain. Le dernier article du volume complète cette étude de la criminologie féminine en faisant un survol bibliographique de la littérature écrite en langue française et anglaise sur la question. On trouve aussi une bibliographie à la fin de la plupart des articles. Ainsi, en plus d'apporter une réflexion sur une justice pénale discriminatoire envers les femmes, ce numéro de la revue Criminologie devient une excellente ressource pour la personne qui voudrait faire une étude de la criminalité féminine. L'article traitant de la situation des femmes dans un pays de régime communiste comme la Pologne apporte une dimension internationale à l'examen des femmes et de la justice pénale tout en démontrant que le problème est le même malgré les différences culturelles et structurelles. Dans un article intitulé *Femmes et justice : problèmes d'intervention*, Marie-André Bertrand aborde des questions qui sont à la source de la criminologie.

Cependant, on remarque que les textes présentés n'ont pas tous la même valeur d'originalité ou de profondeur. Certains auteurs font une analyse de résultats obtenus suite à une recherche sur une question précise alors que d'autres se bornent à donner une série de statistiques et à faire quelques observations. Dans certains cas, on présente plutôt une étude plus globale sur le thème des femmes et de la justice pénale. Toute cette variété d'approches dans le traitement des divers sujets nous permet d'envisager différents aspects d'un même problème mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de textes inégaux au niveau de la réflexion.

En plus d'apporter des informations intéressantes sur un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt depuis une quinzaine d'années, cette critique de l'état du droit pénal envers la femme fournit des explications fondamentales sur l'inégalité foncière des femmes par rapport aux hommes dans ce domaine du droit. On laisse entrevoir les besoins de changements étant donné l'éclatement des traditions. Sans donner des solutions précises au problème, ce numéro apporte un éclairage féministe sur la position des femmes et de la justice pénale. Il porte le lecteur à réfléchir sur une situation assez paradoxale; l'inégalité des femmes en droit pénal alors que leur participation aux activités criminelles ou anti-sociales est moindre que celle des hommes. On y met en évidence un problème contemporain.

Rachel Grondin
professeure
Faculté de droit,
Section de droit civil,
Université d'Ottawa.